

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2014

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Université Laval au 30 avril 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette S.E.N.C.R.L.*¹

Malette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 25 septembre 2014

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A110548

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
PRODUITS										
Souscriptions	63 670 \$	105 522 \$	20 499 162 \$	13 903 698 \$	- \$	- \$	2 918 766 \$	1 122 089 \$	23 481 598 \$	15 131 309 \$
Revenus de placements (note 13)	67 034	103 776	519 838	648 629	-	-	12 436 524	9 517 638	13 023 396	10 270 043
Subventions (note 14)	-	-	-	3 000 000	-	-	-	-	-	3 000 000
Contribution de l'Université Laval (note 15)	869 572	886 344	-	-	-	-	-	-	869 572	886 344
Revenu net des stationnements (notes 17 et 18)	2 723 957	2 237 783	-	-	-	-	-	-	2 723 957	2 237 783
Amortissement de l'apport reporté (note 11)	-	-	-	-	48 750	65 000	-	-	48 750	65 000
	3 724 233	3 333 425	21 019 000	17 552 327	48 750	65 000	15 355 290	10 639 727	40 147 273	31 590 479
CHARGES										
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	30 443	33 867	-	-	30 443	33 867
Amortissement des actifs incorporels	-	-	-	-	164 423	217 898	-	-	164 423	217 898
Salaires et charges sociales	2 826 724	2 860 450	-	-	-	-	-	-	2 826 724	2 860 450
Sollicitation et administration	1 154 582	967 002	-	-	-	-	543	958	1 155 125	967 960
	3 981 306	3 827 452	-	-	194 866	251 765	543	958	4 176 715	4 080 175
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES	(257 073)	(494 027)	21 019 000	17 552 327	(146 116)	(186 765)	15 354 747	10 638 769	35 970 558	27 510 304
Subventions versées (note 16)	31 000	30 000	11 213 643	12 999 133	-	-	-	-	11 244 643	13 029 133
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)	(288 073)\$	(524 027)\$	9 805 357 \$	4 553 194 \$	(146 116)\$	(186 765)\$	15 354 747 \$	10 638 769 \$	24 725 915 \$	14 481 171 \$

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
SOLDE, début de l'exercice	3 724 830 \$	3 808 297 \$	49 483 804 \$	43 212 914 \$	226 491 \$	386 364 \$	96 136 344 \$	87 682 723 \$	149 571 469 \$	135 090 298 \$
Excédent des produits (charges)	(288 073)	(524 027)	9 805 357	4 553 194	(146 116)	(186 765)	15 354 747	10 638 769	24 725 915	14 481 171
	3 436 757	3 284 270	59 289 161	47 766 108	80 375	199 599	111 491 091	98 321 492	174 297 384	149 571 469
Virements interfonds										
Acquisition d'immobilisations	(22 857)	(26 892)	-	-	22 857	26 892	-	-	-	-
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(1 003 529)	(922 300)	1 003 529	922 300	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds de bourses de leadership et développement durable	(20 000)	(283 000)	20 000	283 000	-	-	-	-	-	-
Contribution au Fonds pour le soutien aux activités du milieu	(23 950)	(22 850)	23 950	22 850	-	-	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	-	(3 136 066)	(1 907 943)	-	-	3 136 066	1 907 943	-	-
Politique de dépense des fonds (note 12)	1 640 229	1 700 337	3 010 591	2 392 754	-	-	(4 650 820)	(4 093 091)	-	-
Autres	(64 238)	(4 735)	411 855	4 735	-	-	(347 617)	-	-	-
	505 655	440 560	1 333 859	1 717 696	22 857	26 892	(1 862 371)	(2 185 148)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	3 942 412 \$	3 724 830 \$	60 623 020 \$	49 483 804 \$	103 232 \$	226 491 \$	109 628 720 \$	96 136 344 \$	174 297 384 \$	149 571 469 \$

La Fondation de l'Université Laval

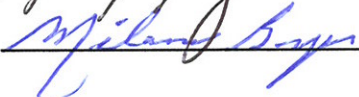
BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
ACTIF										
Placements à la juste valeur (note 4)	1 382 814 \$	1 418 566 \$	35 684 872 \$	29 976 628 \$	- \$	- \$	109 244 853 \$	95 506 147 \$	146 312 539 \$	126 901 341 \$
Souscriptions à recevoir (note 7)	6 344	7 759	24 560 374	19 154 259	-	-	383 867	630 197	24 950 585	19 792 215
Sommes à recevoir de l'Université Laval	3 043 939	2 590 530	-	5 000	-	-	-	-	3 043 939	2 595 530
Autres sommes à recevoir	366 857	458 852	7 903	9 260	-	-	-	-	374 760	468 112
Participation au capital d'une fiducie résiduaire (note 8)	-	-	369 871	338 657	-	-	-	-	369 871	338 657
Immobilisations corporelles (note 9)	-	-	-	-	91 516	102 884	-	-	91 516	102 884
Actifs incorporels (note 10)	-	-	-	-	11 716	172 357	-	-	11 716	172 357
	4 799 954 \$	4 475 707 \$	60 623 020 \$	49 483 804 \$	103 232 \$	275 241 \$	109 628 720 \$	96 136 344 \$	175 154 926 \$	150 371 096 \$
PASSIF										
Sommes à payer à l'Université Laval	280 629 \$	264 670 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	280 629 \$	264 670 \$
Autres créiteurs et charges à payer	576 913	486 207	-	-	-	-	-	-	576 913	486 207
Apport reporté afférent aux actifs incorporels (note 11)	-	-	-	-	-	48 750	-	-	-	48 750
	857 542	750 877	-	-	-	48 750	-	-	857 542	799 627
Soldes de fonds										
Investis en immobilisations	-	-	-	-	103 232	226 491	-	-	103 232	226 491
Affectations d'origine externe	-	-	60 623 020	49 483 804	-	-	90 214 422	74 859 675	150 837 442	124 343 479
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-	-	19 414 298	21 276 669	19 414 298	21 276 669
Non grevés d'affectations	3 942 412	3 724 830	-	-	-	-	-	-	3 942 412	3 724 830
	3 942 412	3 724 830	60 623 020	49 483 804	103 232	226 491	109 628 720	96 136 344	174 297 384	149 571 469
	4 799 954 \$	4 475 707 \$	60 623 020 \$	49 483 804 \$	103 232 \$	275 241 \$	109 628 720 \$	96 136 344 \$	175 154 926 \$	150 371 096 \$

ENGAGEMENTS (note 17)

Pour le conseil d'administration :  administrateur

 administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'administration générale	65 085 \$	104 145 \$
Rentrées de fonds provenant des souscriptions - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	15 093 045	14 114 180
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - Fonds B	(4 235 615)	(1 472 701)
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	28 122	31 156
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	586 411	500 472
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	2 237 783	2 251 115
Sorties de fonds - salaires et charges sociales et sollicitation et administration	(3 462 583)	(4 160 580)
Sorties de fonds - subventions versées	(11 244 643)	(13 029 133)
Autre entrée (sortie) de fonds	-	(200 000)
	(932 395)	(1 861 346)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 075)	(22 583)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 782)	(4 309)
Versements nets dans la Fiducie globale - Fonds A	(2 304 840)	(100 000)
Produit de la cession de placements	121 946	100 004
	(2 205 751)	(26 888)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Rentrées de fonds à titre de dotation	3 165 098	1 245 403
---------------------------------------	-----------	-----------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

	26 952	(642 831)
--	--------	-----------

ENCAISSE, début de l'exercice

1 085 410

1 728 241

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 112 362 \$

1 085 410 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (l'Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université. Ce fonds présente les ressources non affectées, les contributions de l'Université ainsi que les subventions et virements interfonds découlant des demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement servent à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations (excluant celles obtenues à titre de dotation).

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception, s'il y a lieu, des immeubles faisant partie du portefeuille de placements.

Les Fonds de dotation présentent les ressources obtenues à titre de dotations tant à des fins générales qu'à des fins particulières.

Affectations

Les affectations d'origine externe de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Soldes des fonds

Le Fonds d'administration générale de même que la dotation qui le soutient permettent à la Fondation, conformément à ses règlements, de répondre aux demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Le Fonds des immobilisations est constitué essentiellement de la partie non amortie de dépenses capitalisées et d'apports reportés.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations d'origine externe présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs. Les soldes des fonds provenant d'affectations d'origine interne tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées sur base de caisse, soit au moment où elles sont versées.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Obligations

Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, en utilisant les taux de rendement du marché.

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds. Les unités de fonds n'ont pas d'échéance définie.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Matériel informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipement de bureau	solde décroissant	20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, et la durée ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Logiciels	solde décroissant	30 %
Logiciel de sollicitation	linéaire	10 ans

Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées de ces polices d'un montant de 97 431 \$ (2013 - 79 126 \$) sont comptabilisées aux livres de la Fondation au 30 avril 2014. Le capital décès de ces polices totalise 1 387 451 \$ au 30 avril 2014 (2013 - 760 451 \$).

3. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements du Fonds A produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital. Les placements à court terme du Fonds B couvrent les besoins des fonds non capitalisés ainsi que l'utilisation des fonds de roulement. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2014	2013
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval		
Fonds A	108 161 481 \$	94 451 932 \$
Fonds B	36 421 451	30 627 426
Encaisse	1 112 362	1 085 410
Obligations	519 814	657 447
Polices d'assurance vie	97 431	79 126
	146 312 539 \$	126 901 341 \$

La Fondation, l'Université et la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval (la Fiducie globale). Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit le Fonds A pour les placements à long terme et le Fonds B pour les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Un comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la politique de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires professionnels externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net du Fonds A disponible pour les participants est exprimé en unités à sa juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du Fonds. La valeur d'une unité de participation est établie à la fin de chaque mois d'après la juste valeur de l'actif net du Fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date. Les versements et retraits du Fonds A s'effectuent à la fin de chaque mois sur la base de la juste valeur à cette date.

L'actif net du Fonds B disponible pour les participants est exprimé en unités ayant une valeur fixe de 10 \$. Le nombre d'unités est ajusté à la fin de chaque mois, de sorte que le nombre d'unités en cours à cette date multiplié par 10 \$ corresponde à la valeur de l'actif net disponible dans le Fonds; cet ajustement provient des unités attribuées au fonds de roulement du fonds général de la Fondation à titre d'administrateur du Fonds B. Les versements et retraits du Fonds B s'effectuent en cours de mois à la valeur fixe de 10 \$.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Évaluation à partir de données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2014 :

				2014
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	97 362 998 \$	82 122 \$	10 716 361 \$	108 161 481 \$
Fonds B	36 421 451	-	-	36 421 451
Obligations	-	519 814	-	519 814
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	97 431	97 431
	133 784 449 \$	601 936 \$	10 813 792 \$	145 200 177 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2013	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2014	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2014
Niveau 3						
Fonds A	8 852 894 \$	1 702 893 \$	(35 797)\$	504 310 \$	10 716 361 \$	149 940 \$
Valeur de rachat - assurance vie	79 126	-	-	18 305	97 431	18 305
	8 932 020 \$	1 702 893 \$	(35 797)\$	522 615 \$	10 813 792 \$	168 245 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers par niveau selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2013 :

				2013
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - Fondation de l'Université Laval				
Fonds A	85 456 110 \$	142 928 \$	8 852 894 \$	94 451 932 \$
Fonds B	30 627 426	-	-	30 627 426
Obligations	-	657 447	-	657 447
Valeur de rachat - assurance vie	-	-	79 126	79 126
	116 083 536 \$	800 375 \$	8 932 020 \$	125 815 931 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2012	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2013	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2013
Niveau 3						
Fonds A	8 278 799 \$	- \$	(212 890)\$	786 985 \$	8 852 894 \$	453 468 \$
Valeur de rachat - assurance vie	73 009	-	-	6 117	79 126	6 117
	8 351 808 \$	- \$	(212 890)\$	793 102 \$	8 932 020 \$	459 585 \$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2014 et 2013, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de liquidité, le risque de marché et le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque lié à la liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction des besoins futurs de liquidités des fonds sous sa responsabilité. Le Fonds A couvre les besoins à long terme, alors que le Fonds B couvre les besoins à court terme.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs du Fonds B.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de fonds communs d'actions américaines et d'actions internationales détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 805 000 \$ (2013 - 685 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des obligations (détenues en propre) et des titres du marché monétaire et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales (détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale) dont la durée modifiée est de trois ans. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 625 000 \$ (2013 - 685 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les placements de la Fondation assujettis au risque de taux d'intérêt excluant ceux détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale :

	2014	2013
Obligations		
Fédérales	212 064 \$	217 806 \$
Provinciales	-	123 241
Municipales	307 750	316 400
	519 814 \$	657 447 \$

Ces obligations ont une échéance de trois ans ou moins.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 3 100 000 \$ (2013 - 2 645 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. À cet effet, la politique de placement impose des critères de qualité à la sélection des titres en exigeant que la cote de crédit à l'acquisition d'un titre obligataire ne puisse être inférieure à BBB en ce qui concerne ses sous-portefeuilles d'obligations. En ce qui concerne le sous-portefeuille d'obligations à rendement élevé, la Fiducie globale exige plutôt qu'un maximum de 15 % de la valeur marchande du sous-portefeuille puisse être investi dans les titres de sociétés dont la cote de crédit est de CCC ou moins. De plus, il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la forte proportion de détention d'obligations fédérales et provinciales détenues en propre ou dans les fonds communs d'obligations détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

La Fondation est exposée au risque de crédit sur les souscriptions à recevoir. La direction de la Fondation considère que la provision pour non-respect des engagements est suffisante dans les circonstances.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit incluant les gouvernements est d'environ 105 000 000 \$ (2013 - 95 885 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire, des obligations et des unités de participation dans des fonds communs de marché monétaire, de placements obligataires et de dettes hypothécaires commerciales détenus en propre ou par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par le gestionnaire en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé (Moody's, DBRS et S&P) :

	2014	2013
AAA	42,3 %	46,3 %
AA	29,2	30,9
A	14,6	19,7
BBB	7,0	2,9
BB et moins	6,9	0,2
	100,0 %	100,0 %

7. SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR

	2014	2013
Souscriptions à recevoir	27 363 444 \$	21 771 923 \$
Provision pour non-respect des engagements	(2 412 859)	(1 979 708)
	24 950 585 \$	19 792 215 \$

8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours du précédent exercice, une fiducie résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$, pour laquelle la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celle-ci, a été créée. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE (suite)

Un actif de 338 657 \$ qui correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital de la fiducie a donc été enregistré dans les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement. Par la suite, sur une période maximale de 20 ans, le résultat de l'actualisation sera amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et constaté comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital de la fiducie reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

	2014	2013
Valeur future de la participation au capital d'une fiducie	1 975 015 \$	1 975 015 \$
Incidence de l'actualisation	1 605 144	1 636 358
Valeur au coût amorti de la participation au capital d'une fiducie	369 871 \$	338 657 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013	
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	107 069 \$	107 069 \$	-	-
Matériel informatique	427 197	363 924	63 273	72 012
Mobilier et équipement de bureau	153 925	125 682	28 243	30 872
	688 191 \$	596 675 \$	91 516 \$	102 884 \$

10. ACTIFS INCORPORELS

	2014		2013	
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	112 703 \$	100 987 \$	11 716 \$	12 143 \$
Logiciel de sollicitation	2 124 917	2 124 917	-	160 214
	2 237 620 \$	2 225 904 \$	11 716 \$	172 357 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

11. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX ACTIFS INCORPORELS

L'apport reporté afférent aux actifs incorporels représente un apport affecté d'origine externe ayant servi à financer une partie des coûts reliés au développement du logiciel de sollicitation. Cet apport, d'un montant de 650 000 \$, est amorti au même rythme que le coût du logiciel.

12. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	909 925 \$	806 898 \$	- \$	- \$	(909 925)\$	(806 898)\$	- \$	- \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	471 570	645 047	(471 570)	(645 047)	-	-	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	258 734	248 392	3 482 161	3 037 801	(3 740 895)	(3 286 193)	-	-
	1 640 229 \$	1 700 337 \$	3 010 591 \$	2 392 754 \$	(4 650 820)\$	(4 093 091)\$	- \$	- \$

13. REVENUS DE PLACEMENTS

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements représentent un montant de 5 207 954 \$ en 2014 (2013 - (1 173 884)\$).

14. SUBVENTIONS

En vertu de protocoles d'entente, la Fondation a obtenu, au cours du présent exercice et des exercices précédents, des subventions pour lesquelles certaines conditions doivent être respectées. Dans certains cas, le remboursement des sommes versées ou d'une partie des sommes versées pourrait être exigé. Au 30 avril 2014, ces conditions étaient respectées pour les sommes encaissées à cette date.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

15. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2014	2013
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	460 534 \$	423 920 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	57 437	112 437
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Locaux prêtés	151 601	149 987
	869 572 \$	886 344 \$

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION

	2014	2013
Bourses d'excellence	5 100 \$	29 500 \$
Fonds pour le soutien aux activités du milieu	23 950	22 850
Fonds des priorités émergentes	31 000	30 000
Fonds d'enseignement et de recherche		
Cardinal-Maurice-Roy	48 608	31 000
Émile-Beaulieu	56 835	24 100
Études internationales	61 042	39 500
Faculté de droit	14 950	58 937
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	49 281	57 268
Faculté de philosophie	10 000	-
Faculté des lettres et des sciences humaines	15 600	19 975
Faculté de médecine	386 593	156 990
Faculté de musique	20 000	-
Faculté de pharmacie	165 770	287 000
Faculté des sciences de l'administration	17 000	13 460
Faculté des sciences de l'éducation	35 850	39 600
Faculté des sciences et de génie	145 167	98 750
Faculté des sciences sociales	34 300	20 588
Germain-Brisson	51 000	57 850
Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon	24 088	-
Fonds d'investissement étudiants		
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design	-	176 241
Faculté de droit	81 360	38 295
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique	65 374	70 791
Faculté de médecine	-	43 671
Faculté des lettres et des sciences humaines	51 551	276 459
Faculté des lettres - DIC	-	28 072
Faculté des sciences de l'administration	196 464	493 160
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation	50 000	42 460
Faculté des sciences de l'éducation	142 509	129 249
Faculté des sciences et de génie	-	368 000
À reporter	1 783 392 \$	2 653 766 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	1 783 392 \$	2 653 766 \$
Faculté des sciences sociales	12 265	36 559
Faculté de musique	110 313	-
Autres fonds et chaires		
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Médecine	46 732	60 184
Agrandissement du Pavillon des sciences de la santé - Pharmacie	18 124	103 926
Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA)	14 500	6 526
Chaire d'actuariat	72 000	70 000
Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective	145 000	100 000
Chaire d'assurance et de services financiers l'Industrielle Alliance	-	60 000
Chaire de cardiologie Bertrand-Fradet	545 357	100 000
Chaire de développement international	50 600	76 685
Chaire de gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations	-	75 000
Chaire de journalisme scientifique Bell Globemedia	40 000	35 000
Chaire d'enseignement et de recherche sur la philosophie dans le monde actuel	80 000	70 000
Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	-	10 419
Chaire de pneumologie de la Fondation J.-D.-Bégin	88 216	43 000
Chaire d'entrepreneuriat et innovation	25 000	40 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires	2 000	365 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Commissaire au lobbying	-	12 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Directeur général des élections	40 000	20 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Protecteur du citoyen	-	60 000
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires - Vérificateur général	15 000	-
Chaire industrielle sur l'optimisation des cycles de vie des barrages en remblai	250 000	-
Chaire Investors de planification financière personnelle	30 000	20 833
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque en périnatalogie	120 000	143 701
Chaire Jeanne-et-Jean-Louis-Lévesque - Prédiction et prévention de la pré-éclampsie et retard de croissance	60 000	120 000
Chaire Louis-Edmond-Hamelin	17 000	7 000
Chaire RBC en innovations financières	59 000	-
Chaire Religion, spiritualité et santé	90 845	54 043
Chaire Stephen A. Jarislowsky de gestion des affaires internationales	59 150	54 000
Chaire W.-H.-Perron d'horticulture ornementale	11 500	11 000
Équipe de natation Rouge et Or	190 853	189 600
Faculté de médecine - Département de chirurgie	19 200	1 700
À reporter	3 996 047 \$	4 599 942 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	3 996 047 \$	4 599 942 \$
Faculté de médecine - Département de médecine	24 150	1 000
Faculté de médecine - Département de médecine familiale et de médecine d'urgence	15 000	26 449
Faculté de médecine - Département d'obstétrique et de gynécologie	10 000	-
Faculté de médecine - Département de pédiatrie	12 888	32 357
FER de la FSA - Projets en commerce au détail	12 500	-
FER de la F.S.G. - Bourses de leadership scientifique de 2 ^e et 3 ^e cycles	47 000	23 000
FER - Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design - Architecture	29 815	31 789
FER de la Faculté des lettres - Fonds Virginia-Parker en archéologie	15 000	-
FER de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Projet J	10 000	-
FER - Fonds de développement Agropur	10 000	51 000
Fonds Abitibi-Consolidated en aménagement forestier durable	22 334	36 999
Fonds André-Charest	1 178	19 640
Fonds Arthur-Labrie	15 806	12 000
Fonds Banque de Montréal	-	79 700
Fonds Bombardier - Le Profil international	50 400	103 991
Fonds Canadien-National	10 000	10 000
Fonds Cardinal-Maurice-Roy - Bourses	22 000	-
Fonds Carmand-Normand	5 000	15 000
Fonds Claude-Bouchard-et-Monique-Chagnon en kinésiologie	10 000	10 000
Fonds d'accessibilité aux études en théologie et en sciences religieuses Marie-Hélène-Carette	5 000	40 000
Fonds d'aide financière aux étudiants	50 000	45 000
Fonds d'aménagement urbain du campus	-	75 000
Fonds d'assurance Conrad-Leblanc	31 000	23 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département d'informatique et de génie logiciel	31 550	28 750
Fonds d'implication étudiante	35 000	35 000
Fonds de bourses Ven-Huguette-Anil-Murphy	38 000	24 741
Fonds de bourses aux étudiants	11 385	17 565
Fonds de bourses C.-D.-Howe	18 800	37 287
Fonds de bourses CREATE - Gaz Métro	38 000	38 000
Fonds de bourses d'admission Hydro-Québec	20 000	20 000
Fonds de bourses d'échanges C.-D.-Howe	12 500	12 500
Fonds de bourses d'études de la Commission canadienne du lait	100 000	90 000
Fonds de bourses d'études G.-Yves-Landry	29 675	39 000
Fonds de bourses d'excellence Amgen	-	24 000
Fonds de bourses d'immersion francophone de la Fondation Molson	17 500	15 000
À reporter	4 757 528 \$	5 617 710 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	4 757 528 \$	5 617 710 \$
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2010-2011	6 000	25 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2011-2012	52 000	56 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2012-2013	74 000	79 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 1 ^{er} cycle 2013-2014	86 000	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2011-2012	7 500	90 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2012-2013	157 500	200 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 2 ^e cycle 2013-2014	197 500	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2010-2011	-	35 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2011-2012	90 000	90 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2012-2013	80 000	75 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - 3 ^e cycle 2013-2014	135 000	-
Fonds de bourses de leadership et développement durable, volet mobilité internationale - Fondation Famille-Choquette	22 000	8 000
Fonds de bourses de leadership et développement durable - Général	24 000	22 992
Fonds de bourses de mobilité internationale Banque Scotia	25 000	25 000
Fonds de bourses de mobilité internationale Hydro-Québec	75 000	114 774
Fonds de bourses de recrutement Banque Nationale	20 000	10 000
Fonds de bourses de recrutement Standard Life	20 000	16 000
Fonds de bourses des leaders - Schulich	30 000	-
Fonds de bourses du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Laval	100 000	94 000
Fonds de bourses entrepreneuriales Hydro-Québec	60 000	27 000
Fonds de bourses Financière des professionnels	26 500	22 500
Fonds de bourses Hubert-Reeves	10 000	5 000
Fonds de bourses Hydro-Québec	78 000	78 000
Fonds de bourses Jean-Guy-Paquet	13 350	-
Fonds de bourses Rio Tinto Alcan	186 800	105 000
Fonds de contribution au financement du Centre de recherche sur le bois	94 121	94 787
Fonds de développement BPR à la puissance Tetra tech	26 000	-
Fonds de développement de la Bibliothèque	100 400	-
Fonds de développement de la culture et de l'engagement social	60 000	235 000
Fonds de développement du programme de mentorat	-	20 000
Fonds de développement durable de l'Université Laval	-	350 000
À reporter	6 614 199 \$	7 495 763 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	6 614 199 \$	7 495 763 \$
Fonds de développement Roche	-	80 000
Fonds de la Banque Nationale en éducation	24 700	24 700
Fonds de la Ligue antituberculeuse de Québec	35 800	31 300
Fonds de littérature d'enfance et de jeunesse du Groupe financier Banque TD	57 675	58 000
Fonds de mentorat Rodrigue-Julien	12 000	21 000
Fonds de mobilité étudiante	10 925	2 085
Fonds de nutrition et de santé Lassonde	95 250	-
Fonds de promotion de l'architecture : réalisations de monographies de l'École d'architecture	-	12 500
Fonds de recherche de l'Hôpital St-François-d'Assise	-	71 760
Fonds de recherche en biologie Richard-Bernard	10 300	10 500
Fonds de recherche et de développement de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société	504 225	520 100
Fonds de recherche et de développement en foresterie	11 000	12 000
Fonds de recherche et d'enseignement de l'École de service social - Micheline-Massé	5 000	22 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Département d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie	-	20 000
Fonds de recherche et d'enseignement de la Faculté de médecine - Fonds de Kinésiologie Ken-Flood	-	250 000
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer	25 000	5 000
Fonds de recherche et de développement sur la maladie d'Alzheimer - Norampac	25 000	25 000
Fonds de recherche Néphrologie - HDQ-UL - Recherche en dialyse et en transplantation rénale	10 000	-
Fonds de recherche sur l'obésité Desjardins	868	52 342
Fonds de recherche sur l'obésité Donald B. Brown	71 392	138 975
Fonds de recherche sur les maladies du sang	34 860	1 000
Fonds de soutien à l'agrandissement du PEPS	-	600 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable	80 000	80 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en création et gestion de coopératives et d'entreprises collectives	70 285	70 285
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie des mines - Xstrata Zinc	-	65 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique - Mines Agnico-Eagle Itée et Arcelor-Mittal Mines Canada	-	65 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement en théologie sacramentaire et en liturgie	-	40 000
Fonds de soutien à la Chaire de leadership en enseignement sur l'ingénierie du développement durable-BPR à la puissance Tetra Tec	-	65 000
Fonds de soutien à la Chaire de recherche en cellules souches et génie tissulaire	200 000	-
À reporter	7 898 479 \$	9 839 310 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	7 898 479 \$	9 839 310 \$
Fonds de soutien à la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique	250 000	200 000
Fonds de soutien à la recherche Joseph-Demers	73 500	43 500
Fonds de soutien à l'emploi étudiant	8 500	98 633
Fonds de soutien à l'emploi étudiant - Webfolio	60 000	-
Fonds de soutien au Centre d'études Marie-de-l'Incarnation (CÉMI)	10 000	-
Fonds de soutien au développement d'Haïti	51 000	116 500
Fonds de soutien de la Chaire de recherche en gouvernance des sociétés	100 000	167 000
Fonds de soutien étudiant au Projet Super PEPS	133 572	147 103
Fonds de soutien SNC-Lavalin à la Chaire d'études maghrébines Rabah-Bitat	27 500	34 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Fondation-Famille-Choquette	100 000	100 000
Fonds d'enseignement et de développement MngSF - Managers sans frontières	20 000	50 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des Lettres	14 040	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française	16 473	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des lettres et des sciences humaines - Trésor de la langue française au Québec	-	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Appui aux initiatives étudiantes et à l'intégration professionnelle	-	10 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la FSA	63 750	82 750
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences de l'administration - Bourses de la Promotion 1960	10 000	4 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie mécanique	18 578	5 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Département de génie chimique	10 000	4 000
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Fonds de Bourses de la relève scientifique	74 500	45 300
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences et de génie - Géologie et génie géologique	440 500	-
Fonds d'enseignement et de recherche de la Faculté des sciences infirmières - Claire-Gagnon - Bourses d'études supérieures	10 000	5 000
Fonds d'enseignement et de recherche Germain-Brisson - Fonds de Bourses d'admission, d'excellence et d'implication de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval	40 500	138 700
À reporter	9 430 892 \$	11 100 796 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	9 430 892 \$	11 100 796 \$
Fonds d'héritage de Géoïde	30 000	-
Fonds Desjardins en développement de carrière	26 420	-
Fonds du Centre de la petite enfance « La Petite Cité »	-	10 000
Fonds du Conseil de la vie française en Amérique	11 000	8 000
Fonds du Laboratoire de recherche en sciences de l'administration - Stratégies d'affaires globales et marchés émergents asiatiques	11 566	-
Fonds Émile-Beaulieu - Clinique dentaire Mobile	12 000	9 000
Fonds Émile-Beaulieu - Santé buccodentaire et vieillissement	15 000	172 634
Fonds Émile-Beaulieu - Stage pour l'internationalisation de la formation	17 500	2 375
Fonds en génie des mines, de la métallurgie et des matériaux (FGMMM)	76 210	119 500
Fonds en nutrition publique	14 770	15 000
Fonds en gestion des technologies de l'information	21 973	-
Fonds étudiant de médecine pour la santé internationale (FEMSI)	18 439	15 289
Fonds Famille-Jean-Brassard	15 000	19 500
Fonds Famille-Pauline-Morel-et-J.-Raymond-Pepin	16 800	14 160
Fonds Fondation René-Richard	12 000	14 000
Fonds Frances-Drouin-et-Raymond-Normandeau	24 000	24 000
Fonds François-Bourgeois en sciences et génie alimentaire	15 583	5 000
Fonds Georges-Henri-Lévesque	19 200	23 534
Fonds Gérard-Dion	37 990	42 912
Fonds Gilles-Cormier	42 351	40 232
Fonds Hydro-Québec	40 000	55 000
Fonds Imasco sur la réussite scolaire	-	26 550
Fonds Intact Corporation financière	15 000	15 000
Fonds Jacques-Blouin	-	17 067
Fonds Jacques-Deslauriers	10 000	-
Fonds Jacques-O.-Nadeau	10 000	-
Fonds Jardin-Roger-Van den Hende	25 720	4 000
Fonds Jean-Paul-Houle	26 500	23 940
Fonds Marthe-et-Robert-Ménard	30 000	17 500
Fonds P.-H. Lavoie	10 300	10 470
Fonds Pierre-Côté	4 000	12 500
Fonds pour la prévention et le traitement du jeu	20 000	40 000
Fonds Projet Santé	158 756	297 446
Fonds Rolland-R.-Tougas	12 000	-
Fonds Rouge et Or	70 000	140 000
Fonds Rouge et Or - Basketball	16 538	24 074
Fonds Rouge et Or - Volleyball	19 000	-
Fonds Rouge et Or - Ski alpin	13 200	-
Fonds Simone-et-Marcel-Bélanger	5 000	15 000
Fonds Simone-Paré	15 000	15 000
Fonds Simone-Paré - Fonds Francine-Ouellet (CRI-VIFF)	2 500	10 000
Fonds Tadek-Matuszewski	12 000	7 150
À reporter	10 384 208 \$	12 366 629 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

16. SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA FONDATION (suite)

	2014	2013
Reporté	10 384 208 \$	12 366 629 \$
Fonds Théodore-et-Michael-Meighen	5 000	10 000
Fonds Wilbrod-Bhérier	73 500	43 500
FRE - Fonds de bourses TEVA	10 000	-
FRE - Fonds Didier-Mouginot en neurosciences	10 000	-
FRE - Thérapie génique (projet INNOVE 2)	-	16 667
Laval Transradial Education	352 400	200 000
Autres*	409 535	392 337
	11 244 643 \$	13 029 133 \$

* Fonds dont les subventions versées sont inférieures à 10 000 \$.

17. ENGAGEMENTS

Gestion des stationnements

La Fondation et l'Université ont conclu une entente en vertu d'un bail pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2016 afin de louer à la Fondation tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Les paiements de l'exercice correspondent à un loyer annuel de base équivalent à un montant de 30 % des revenus bruts annuels de stationnement majoré d'un montant équivalent à 35 % des revenus bruts de stationnement excédant de 4 000 000 \$ provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Un contrat de gestion échéant en avril 2016 est également intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses.

Compte tenu du fait que la Fondation a délégué la location et la gestion des stationnements à l'Université, seul le revenu net de cette activité est présenté aux états financiers.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2014

18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Contribution de l'Université Laval	869 572 \$	886 344 \$
Revenu net des stationnements	2 658 311 \$	2 173 761 \$
Subventions versées	10 360 296 \$	12 294 950 \$
Sollicitation et administration - loyer	151 601 \$	149 987 \$

19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En juin dernier, la direction de l'Université Laval invitait L'Association des diplômés de l'Université Laval et La Fondation de l'Université Laval à forger une alliance et à bâtir une synergie en vue de favoriser le développement de l'Université.

Conséquemment, un comité de transition composé de membres du conseil d'administration de L'Association des diplômés de l'Université Laval, du conseil d'administration de La Fondation de l'Université Laval et de la direction de l'Université a été mis sur pied. La date cible de mise en place de cette alliance est le 31 décembre 2014.